



DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 199/2021

Objet : Décision
Modificative n°1 Budget
annexe Assainissement

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 17 décembre, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de Mme Corinne CHABAUD
Date de convocation du Conseil de Communauté : 11 décembre 2021.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.
Pour la Commune de CABANNES : HAAS-FALANGA Josiane, ONTIVEROS Christian, CHEILAN François.
Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, SEISSON Jean-Pierre, AMIEL Cyril, REYNÈS Bernard, DIET-PENCHINAT Sylvie.
Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Éric.
Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.
Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Éric, MARÈS Frédérique.
Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.
Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, REY Christian.
Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge.
Pour la Commune de ROGNONAS : MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.
Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.
Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSÈRE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de CHATEAURENARD : CHAUVET Éric (*absent ayant donné à pouvoir à MARTEL Marcel*),
LUCIANI-RIPETTI Marina (*absente ayant donné pouvoir à AMIEL Cyril*)
Pour la Commune de NOVES : FERRIER Pierre (*absent ayant donné pouvoir à LANDREAU Edith*).
Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves (*absent ayant donné pouvoir à MONDET Cécile*).
Pour la Commune d'ORGON : YTIER CLARETON Angélique (*absente ayant donné pouvoir à M. PORTAL Serge*)

EXCUSÉS :

Pour la Commune de PLAN ORGON : LEPIAN Jean Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne, ANZALONE Marie-Laurence, SALZE Annie.

Secrétaire de séance : M. Max GILLES

M. le Vice-Président en charge des finances expose qu'afin de procéder à des ajustements de crédits permettant notamment de prendre en compte des ajustements sur le remboursement des emprunts, il convient de procéder au vote d'une décision modificative pour le budget annexe Assainissement.

Il est proposé d'inscrire

- 15 000 € en dépenses au compte 1641 pour la comptabilisation d'une échéance d'emprunt de régularisation, financée par diminution du compte 2031,
- Le transfert sans incidence financière entre les comptes 2031 et 21351 (études vers bâtiments).

Après exposé du rapporteur,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

CONSIDÉRANT les ajustements de crédits proposés,

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative présentée ci-dessus, dont le détail est annexé à la présente délibération.

Membres en exercice :	42
Votants :	38
Votes pour :	38
Votes contre :	0
Abstentions :	0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Fait à Eyragues, le 17 décembre 2021

Pour Extrait Conforme,
La Présidente,
Corinne CHABAUD



13045**Terre de Provence Agglomération**

Code INSEE

CATP10009_ASSAINISSEMENT

DM n°1 2021**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Décision Modificative

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641-921 : Emprunts en euros	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2031-921 : Frais d'études	42 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	42 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-921 : Bâtiments d'exploitation	0,00 €	27 700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	27 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	42 700,00 €	42 700,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €